AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

25 Juillet 1961

3ème Supplément au Bulletin N° 10 de Juillet 1961

Le 2ème Supplément du 13 juillet ne concernait que le vignoble du Beaujolais (traitement Mildiou Vigne).

VIGNE

AVERTISSEMENTS

BLACK-ROT (vignobles de Savoie, Grésivaudan et Bugey)
Les attaques sur grappes peuvent devenir importantes et il y a intérêt à renouveler la protection.

INFORMATIONS

ARAIGNEES ROUGES: A la faveur du temps chaud les générations d'été se manifestent déjà dans diverses régions. Surveiller les vignobles habituellement attaqués par ces parasites; les attaques se traduisent par une coloration anormale du feuillage (teinte plombée, seules les nervures restant vertes).
Traiter avec un acaricide ou un ovicide de contact.

OIDIUM: Poursuivre les traitements; en cas d'attaque grave, effectuer une pulvérisation abondante avec une bouillie au permanganate de potasse à 125gr par hectolitre, additionnée d'un mouillant spécial. Faire suivre ce traitement d'un soufrage.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE (poirier et pommier)
Le traitement dirigé contre la 2ème génération de ce parasite devra être étendu aux régions suivantes:

AIN: 40, 41, 52, 119
ARDECHE: 141, 147 sauf Vallée de l'Eyrieux
DROME: 121, 122, 124, 125, 130, 133, 134
ISERE: 101, 102, 103, 121
LOIRE: 9, 12
RHONE: 22, 24, 26
SAVOIE: 81
HTE SAVOIE: néant

TAVELURE: Poursuivre la protection dans les vergers où la maladie se manifeste.

POMMES DE TERRE

MILDIOU: Effectuer un traitement dans les régions d'altitude sur les variétés demi-tardives et tardives.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

P 314